



APPEL D'OFFRES PUBLIC

Travaux de construction

Agrandissement du garage municipal

N° AOP-2024-02-TC-TP

La Municipalité de Sainte-Sophie demande des soumissions par appel d'offres public pour des travaux d'agrandissement du garage municipal situé au 1121, montée Morel.

L'offre doit être présentée par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou dans un des territoires visés par les accords applicables.

Les documents nécessaires à la préparation des soumissions **seront disponibles à compter du mercredi 17 janvier 2024** en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866-669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO. Seules les soumissions présentées sur les documents de soumission seront acceptées.

La Municipalité de Sainte-Sophie n'est pas responsable de la distribution des documents d'appels d'offres par le SEAO et il est de la responsabilité des soumissionnaires de s'assurer qu'ils détiennent tous leurs documents avant de déposer leur soumission.

Garantie exigée : Un chèque visé ou un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance pour un montant au moins égal à 10 % du montant total excluant les taxes de la soumission. La garantie de soumission doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) jours. Chaque soumission devra également être accompagnée d'une lettre d'engagement d'une compagnie d'assurance certifiant que les cautionnements requis seront accordés au soumissionnaire advenant le cas où ce dernier serait choisi pour exécuter les travaux

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent **être présentées avant 10 h** en vigueur localement, le **16 février 2024**, à l'attention de France Charlebois, OMA, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Sophie à l'adresse suivante : 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie, Québec, J5J 1A1.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec madame Virginie Roy Montpellier, architecte par courriel à vroy-montpellier@dka.ca.

La Municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, notamment lorsqu'elle juge que les prix sont trop élevés ou disproportionnés ou ne reflètent pas un juste prix.

Signé à Sainte-Sophie, ce 12 janvier 2024.

Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe